

VILLEPREUX, SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Concertation sur l'aménagement du secteur du Trianon

Compte-rendu de l'atelier élu du 9 avril 2018

CONTEXTE

L'atelier du 9 avril fait suite à l'atelier avec les habitants du 15 mars et la marche exploratrice du 10 mars 2018. Environ vingt élus étaient présents.

OBJECTIFS

- Présenter aux élus les premiers éléments de diagnostic urbain et programmatique
- Echanger sur les enjeux identifiés à l'issue de la phase 1 et les faire se positionner
- Restituer les attentes et les besoins exprimés lors de la concertation

ORGANISATION DE L'ATELIER

L'atelier s'est déroulé en trois TEMPS :

- 1 TEMPS de présentation en plénière (30 min)
- 1 TEMPS d'échanges en petits groupes (30 min)
- 1 TEMPS de restitution en plénière (45 min)

Les élus se sont réunis dans la salle du Conseil municipal. Après une présentation des éléments de cadrage urbains et programmatiques par les bureaux d'études, les élus se sont répartis en trois groupes avec des membres de l'équipe projet.

Six thèmes, qui reprenaient les enjeux soumis aux habitants lors de la marche étaient proposés (déplacements, lieux de convivialité, commerces, équipements, aménagements paysagers, logements). Les élus étaient invités à annoter individuellement chaque thématique par ordre de priorité, de 1 à 6, et à en débattre collectivement pour positionner leur niveau d'ambition sur un axe représentant différentes voies possibles pour chacun de ces thèmes.

Le compte-rendu est établi par l'agence Ville Ouverte, en charge de la concertation.

SYNTHESE DE ECHANGES

Déplacements

Repenser le système de circulation : la RD98, bien que très utilisée n'est pas efficace et dessert mal Villepreux. Les voitures (notamment en venant des Hauts du Moulin) ne sont pas encouragées à aller vers le centre de Villepreux mais plutôt vers les Clayes.

Une mise en garde est cependant faite à propos des réflexions qui seront menées sur la requalification de la voie et des carrefours. Les déplacements ne doivent pas uniquement être pensés pour aller vers la gare, mais ils doivent permettre une valorisation du centre-ville de Villepreux et des liaisons transversales pour mieux desservir les différents quartiers.

« La circulation est très compliquée car il y a plein de ramifications ».

Réduction des voies : les participants estiment qu'une seule voie serait probablement suffisante mais alertent sur un possible effet de « goulot d'étranglement » car le trafic sur l'ex RD-98 reste important. La circulation risquerait par conséquent d'être redirigée vers d'autres secteurs : certains le voient positivement, d'autres craignent les effets négatifs sur la desserte des commerces ou les atteintes à la tranquillité des zones pavillonnaires.

Un groupe a également débattu sur la pertinence de maintenir ou de développer des ronds-points sur le secteur : certains les jugent surdimensionnés et consommateurs d'espace alors que d'autre y sont favorables car ils régulent la circulation et ralentissent la vitesse des véhicules.

Développement des circulations douces : les participants estiment que la voirie n'est pas suffisamment partagée entre les différents usagers. La création de pistes cyclables et de voies piétonnes apparaît donc comme une nécessité.

Lieux de convivialité

Un lieu peu convivial mais stratégique : le Trianon n'est pas perçu comme un endroit accueillant ni convivial. Les habitants sont surtout attachés au positionnement du secteur qui marque la transition entre la ville et la campagne. L'aménagement de petit mobilier de qualité (abri, tables, bancs...) permettrait d'en faire un lieu de rencontre plus agréable.

Penser un programme judicieux et ambitieux : pour deux groupes, les espaces publics devraient permettre d'affirmer la centralité du lieu en lien avec une programmation mixte (équipements et commerces). Néanmoins, cet objectif n'est pas nécessairement synonyme d'artificialisation des sols puisque tous souhaiteraient conserver et valoriser autant que possible le cadre paysager.

Une table a proposé d'implanter un « Central Park » sur le périmètre.

« Un parti pris fort pour un lieu fort et central ».

Commerces

Repositionner les commerces au sein du projet. Les participants sont unanimes sur l'importance des commerces de la Pointe à l'Ange. Plusieurs tables ont insisté sur leur caractère social dans le quartier et la nécessité de les protéger. Ils pourraient devenir plus attractifs mais il faudra veiller aux niveaux de loyer pratiqués dans les futures constructions, et au risque de perdre des consommateurs s'ils devaient changer d'emplacements.

Diversifier les commerces est une solution plébiscitée mais elle soulève la nécessité de penser à la programmation de ces commerces : pour le moment, le commerce présent est celui d'hyper-proximité. Le projet pourrait permettre d'accueillir une nouvelle offre complémentaire et peu présente sur la commune pour ne pas fragiliser l'existant, comme une brasserie-restaurant par exemple.

« Il ne faut rien s'interdire mais ça ne marchera que s'il y a autre chose à côté qui amène du flux ».

Equipements

Une nouvelle centralité ? Cette proposition ne fait pas l'unanimité, certains estiment que les équipements présents à Villepreux sont suffisants et souhaitent seulement leur modernisation pour répondre aux besoins générés par l'arrivée de nouvelles populations.

Adapter et compléter l'offre actuelle : globalement les participants estiment que l'offre est qualitative sur Villepreux, mais qu'il serait intéressant de la compléter. Un groupe estime ainsi qu'il manque une salle de sport sur Villepreux et propose de déplacer la fête foraine pour construire à cet emplacement une salle de sport polyvalente. Un autre groupe demande à sécuriser la sortie du collège en accordant un espace plus confortable devant l'établissement.

Dans l'ensemble, les tables se sont accordées pour dire que les jeunes manquent de lieux pour se rassembler. La programmation du Trianon doit y remédier.

La création d'un équipement culturel en lien avec des services publics est revenue à plusieurs reprises mais interroge l'offre existante actuellement sur la commune.

*« La Mairie pourrait être utilisée pour autre chose, mais elle n'est pas faite pour ça.
Il y a une déperdition d'espace et d'énergie dans ce bâtiment ».*

Une programmation basée sur la mutualisation et l'hybridation des équipements : reconstruire une nouvelle Mairie pourrait être une option envisageable sur ce terrain de Villepreux mais cela doit s'inscrire dans une réflexion globale sur l'évolution des usages. Si de nouveaux équipements sont créés, ils doivent être modulables et hybrides. Une table a donné l'exemple de ce qui a été fait à côté de la Mairie des Clayes. Le lieu accueille un cinéma-théâtre avec des salles pour les associations et la possibilité d'organiser des spectacles.

Logement :

Travailler sur la question des hauteurs et des densités : les groupes ont insisté sur l'insertion des futures constructions dans l'environnement existant. Les immeubles ne doivent pas gêner les maisons individuelles ni la résidence du Trianon. Un groupe a demandé un travail avec des modules pour mieux percevoir la question de la densité.

Un aménagement équilibré : unanimement, les participants ne souhaitent pas dénaturer le paysage urbain en ne construisant que des immeubles à R+4. Toutefois, ces formes prennent moins d'emprise au sol. Il faut donc que le projet soit « ni trop dense, ni trop étalé », en privilégiant certains secteurs plutôt que d'autres de manière à conserver de l'espace libre pour des usages collectifs.

« On ne va pas faire que des tours pour avoir du logement ».

Prévoir des murs végétalisés : la surface d'espace vert au sol étant amenée à diminuer avec la construction de logements, les murs végétalisés permettraient de conserver une qualité paysagère et une part importante de verdure sur le secteur.

Aménagement paysager

Des constructions écologiques exemplaires : malgré les constructions, les participants veulent favoriser la biodiversité dans le projet. Une table a proposé de créer un écoquartier, dans lequel l'aménagement paysager entrerait en résonance avec les impératifs de densification. Les murs pourraient être végétalisés et les toitures accessibles voire cultivables.

Créer une continuité écologique et paysagère qui valorise l'entrée de ville : un groupe propose que le secteur du Trianon soit relié avec la pépinière pour matérialiser la transition entre l'espace construit et l'espace non construit. Néanmoins, si le principe de raccordement est largement partagé, deux groupes mettent en garde sur une « trop grande » biodiversité : l'espace doit rester compatible avec des usages quotidiens.

*« A la pointe à l'Ange, on entre dans la ville. Avant, on est dans la campagne.
C'est un espace où on ne sait pas trop où on est, mais qui reste le début de la ville.
Il faut mettre de la nature en ville. »*

*« Il n'en reste pas moins que ce n'est pas un lieu de vie. Il faut imaginer une entrée
de ville dans la nature ».*

QUEL NIVEAU D'AMBITION POUR L'AMÉNAGEMENT DU SECTEUR ?

DÉPLACEMENTS

Conserver la trame viaire dans sa configuration actuelle

Réduire la trame viaire pour l'adapter au trafic et intégrer des liaisons douces

Poursuivre la réduction du transit via l'ex-RD 98 et développer les mobilités alternatives

LIEUX DE CONVIVIALITÉ

Aménager des espaces publics secondaires induits par les futurs programmes

Créer des espaces de rencontres qui valorisent le cadre paysager

Affirmer la centralité du Trianon par l'aménagement d'un ou de plusieurs espaces publics majeurs

COMMERCES

Ne pas créer de nouveaux commerces pour ne pas déstabiliser l'offre existante à l'échelle de la commune

Repositionner certains commerces ou services afin d'optimiser leur visibilité et leur fonctionnement

Diversifier les commerces en attirant une offre complémentaire à celle de la Haie Bergerie

ÉQUIPEMENTS

L'offre est satisfaisante : il faut améliorer l'accès et la visibilité des équipements existants

Compléter le maillage de l'offre actuelle pour répondre aux besoins manquants et induits par les nouveaux arrivants

Créer de nouveaux équipements structurants qui affirment la centralité du Trianon (mairie, pôle culturel...)

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Aménager un paysage ornemental pour intégrer les futurs programmes

Qualifier les espaces paysagers avec des plantations supports de nouveaux usages

Développer la biodiversité sur le secteur et au-delà pour rétablir une continuité écologique vers la Pépinière

LOGEMENTS

Construire le minimum de SDP requis sur le minimum d'emprise au sol avec uniquement des logements collectifs en R+4

Privilégier les formes urbaines et l'insertion des nouvelles constructions plutôt que leur emprise au sol

Construire plus de logements que la densité minimale requise par le SDRIF (35 log/ha) avec très peu d'espaces libres

N.B : Le positionnement de chaque groupe est représenté par une couleur.